

Un / Une Agent de la régie voirie Pour la Direction de la Voirie et de la Propreté Urbaine

La ville de Pontault-Combault, commune de 39 163 habitants aux portes du Grand Paris, allie proximité de la capitale, accessibilité via le RER E et l'autoroute A4, et un cadre de vie préservé.

Dans le cadre du mandat, l'un des axes du projet politique consiste à lutter contre toutes les formes de pollution et faire de la collectivité un exemple pour le territoire.

La commune assure l'entretien d'un réseau routier de 120 kms avec le souci constant de garantir un cadre vie agréable aux administrés, tant sur la qualité des voiries que sur la propreté du domaine public.

MISSIONS

Au sein de la Direction de la Voirie et de la Propreté Urbaine, placé(e) sous l'autorité du Chef d'équipe et au sein d'une équipe de 7 agents. Vous prenez en charge les missions suivantes :

- Installer et réparer du mobilier urbain, réaliser des petits travaux de maçonnerie
- Réaliser des travaux de signalisation verticale et horizontale
- Supprimer les tags et les pollutions visuelles
- Réaliser des travaux de mise en sécurité et de balisage
- Intervenir et nettoyer la voirie suite à des accidents survenus sur la voie publique
- Signaler les désordres constatés
- Rédiger un compte rendu quotidien sur les stocks, les interventions, le temps de travail et les éventuelles observations
- Participer à des missions exceptionnelles en fonction des nécessités de service (salage, déneigement, transport de matériaux, transport de matériel festif)

PROFIL RECHERCHÉ :

Vous justifiez d'une première expérience professionnelle dans le domaine de la voirie et réseaux divers et/ou maçonnerie bâtiment.

Vous disposez d'une connaissance approfondie des règles de sécurité et d'hygiène liées aux travaux réalisés sur la voirie. L'écriture du français est requise.

Vous connaissez les techniques de réalisation des différents travaux à effectuer et les règles de signalisation temporaire des chantiers.

Vous savez faire preuve d'initiative face à une situation inattendue et avez de bonnes qualités relationnelles qui vous permettent de répondre aux sollicitations des administrés.

La possession du permis B est impérative. La possession du permis poids-lourds (permis C) et/ou D est un plus.

CONDITIONS DE RECRUTEMENT ET AVANTAGES PROPOSÉS :

- Poste à temps complet (choix entre 9 cycles de travail, dont 3 permettant ½ journée off par semaine)
- Recrutement par voie statutaire ou contractuelle (contrat d'un an renouvelable) dans le cadre d'emplois des adjoints techniques
- Régime indemnitaire + prime semestrielle
- Collectivité adhérente au CNAS
- Participation aux cotisations mutuelle labélisées + prévoyance

POUR POSTULER :

Les candidatures sont à adresser (lettre de motivation + CV) à l'attention de Monsieur le Maire

- par courrier : Hôtel de Ville

Direction des ressources humaines

107 avenue de la République

77347 Pontault-Combault Cedex

- ou par mail : recrutement@pontault-combault.fr